
Vers l'élaboration d'un Pacte mondial sur les réfugiés

Discussion thématique 2 :

Mesures à prendre dès le déclenchement d'un déplacement massif de réfugiés

17 octobre 2017

Groupe de discussion 4 : Comment pouvons-nous aider les États d'accueil à satisfaire les besoins spécifiques dans les situations de réfugiés de grande ampleur?

Résumé

Quatre sujets majeurs ont été traités par les participants au groupe de discussion, l'accent étant mis sur les besoins des États d'accueil : créer des espaces sûrs pour les personnes ayant des besoins spécifiques ; assurer la protection des enfants ; prévenir et intervenir en matière de violences sexuelles et de genre ; et répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Tout au long de la discussion, les aspects suivants ont été soulignés :

- La nécessité d'adopter une approche participative qui garantisse un rôle actif pour les réfugiés et leurs hôtes dans les processus décisionnels.
- Le rôle des évaluations des capacités, qui pourraient être effectuées en plus des évaluations des besoins et des évaluations des risques.
 - Ces évaluations pourraient notamment porter sur les capacités à occuper un emploi et les compétences linguistiques, et pourraient évaluer les capacités des communautés d'accueil ainsi que des réfugiés.
- L'importance de disposer de données désagrégées en fonction de l'âge et du sexe, et d'une analyse de ces données.
- La nécessité d'assurer une approche tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité, qui prenne en considération les besoins d'un large éventail de groupes différents.
- La nécessité d'adopter en permanence une perspective tenant compte des sexospécificités
- L'importance d'établir et de maintenir un catalogue des bonnes pratiques, auquel il pourrait être fait référence dans le programme d'action.
- L'utilité d'espaces sûrs pour prévenir et intervenir en matière de violence sexuelle et de genre.
- L'importance d'une prise en charge solide de la santé mentale.
- Le rôle de la participation des réfugiés aux activités communautaires, y compris concernant le sport.
 - Le nouveau partenariat du HCR avec le Comité international olympique et les possibilités qu'offre ce partenariat aux réfugiés ont été soulignées à cet égard.
- Et enfin, le rôle vital du partage des responsabilités et de la création de structures de soutien pour les pays d'accueil.
 - Il a été souligné que celles-ci devaient être une priorité de notre action, dans l'esprit du partage mondial des responsabilités, ainsi que de la coopération et de la solidarité internationales.